

LA FONCTION ÉDUCATIVE DE LA MÉMOIRE. LE CAS D'HAÏTI

THE EDUCATIONAL FUNCTION OF MEMORY.
THE CASE OF HAITI

MARTHA SÉÏDE ¹

DOSSIER

Introduction

Nous connaissons tous l'adage attribué au Maréchal et Académicien Ferdinand Foch, en la seconde moitié du XIX siècle: «Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir».² Cette pensée très célèbre met en évidence de façon immédiate la dimension anthropologique de la mémoire et par conséquent son importance dans la construction de l'avenir de l'humanité. Alors, il n'est pas difficile de penser la mémoire ayant une fonction essentiellement éducative, dans le sens qu'elle est liée à la construction de l'identité individuelle et collective d'un peuple. En prenant en considération le cas d'Haïti, comment pouvons-nous comprendre cette fonction? Actuellement, observant la situation socioculturelle et politique du Pays, on a l'impression qu'il y a une perte de mémoire, on observe une certaine reproduction des mêmes erreurs à chaque changement de gouvernement; il semble que la mémoire du

séisme dévastateur qui a frappé le pays, il y a 10 ans, soit déjà effacée. Cependant, il faut être prudent dans le jugement, car la réalité est très complexe. Certains affirment qu'il y a plutôt un entrecroisement de mémoires qui met en évidence une certaine distorsion entre la mémoire officielle élaborée sur le plan étatique et celle plutôt brute conservée par le peuple.³

1. Haïti à la croisée d'une mémoire plurielle

La République d'Haïti a un passé particulièrement mouvementé, marqué par la colonisation, le génocide des populations autochtones et l'esclavage. Selon l'historien Fritzner Etienne, «l'histoire de l'île peut être divisée en quatre grandes périodes: précolombienne (5580 av. J-C-1492 ap. J-C.), coloniale (1492-1789), révolutionnaire (1789-1804) et nationale (1804 à nos jours). La période précolombienne correspond à l'histoire des populations amérindiennes qui ont vécu dans l'île avant la conquête de cette dernière par les Espagnols».⁴

Les traces du patrimoine amérindien, pratiquement absentes sur le plan ethnique et dans la mémoire collective du peuple haïtien, a cependant une influence non négligeable surtout au niveau linguistique, dans la toponymie, dans certains traits culturels, les techniques de navigation et dans la gastronomie.⁵

Aujourd'hui, quand on pense à l'histoire d'Haïti, on évoque immédiatement, l'époque coloniale, c'est-à-dire, la découverte de l'île par Christophe Colomb en 1492, qui coïncide avec le début de la domination du Continent américain par les Européens suivis de l'extermination des peuples autochtones remplacés par les esclaves africains. À l'empire colonial espagnol puis français, la révolution Haïtienne mettra une fin. Ce qui a permis de réaliser ce que l'historien Michel-Ralph Trouillot a appelé l'impensable.⁶ En effet, à la faveur des incertitudes créées par la Révolution Française de 1789, les esclaves noirs d'Haïti qui n'en pouvaient plus de supporter leur condition infernale se révoltèrent en masse et, à travers une longue lutte dirigée en grande partie par des mulâtres et des noirs libres, ils arrivèrent à la proclamation d'une république indépendante en 1804. Cette prouesse a fait d'Haïti la première république noire du monde moderne.

Dans ce contexte, le thème de la mémoire en Haïti ne peut pas être affronté en dehors de l'histoire de l'esclavage. Cependant les historiens de l'esclavage et les observateurs

éclairés font noter que la tendance mémorielle haïtienne oscille entre deux pôles antithétiques. D'une part on observe une sorte d'hypermnésie qui souligne la fierté haïtienne au niveau des faits historiques exaltants, c'est l'épopée (Haïti appelée la perle des Antilles, la plus riche colonie française, guerre d'indépendance, révoltes et libération des esclaves, première république noire, deuxième Pays indépendant après les États-Unis dans le Continent américain etc.); d'autres part on remarque une certaine amnésie plutôt négationniste de l'esclavage quand on pense à ses conséquences sociales (pauvreté, question de couleur, exclusion sociale, traditions africaines), c'est le réel du lent travail qu'il faut pour constituer une nation.⁷

En ce sens on peut affirmer que l'esclavage pourrait être la clé herméneutique pour explorer le thème de la mémoire dans le contexte haïtien. Mais il faut reconnaître que ses conséquences sont très complexes et parfois contradictoires, tant au niveau de la perception des haïtiens que de la vision des autres Pays. Dans cette optique, il s'est formé, tout au long de l'histoire d'Haïti, une mémoire plurielle que les historiens décrivent comme mémoire de *fierté*, mémoire de *culpabilité*, mémoire de *victimisation*, mémoire de *réconciliation*.⁸ Chacun de ses attributs devrait être thématiqué pour bien comprendre la complexité et les enjeux de cette pluralité mémorielle dans la société haïtienne. Une autre clé de lecture

RESUME

L'Auteur présente l'esclavage comme clé herméneutique pour explorer le patrimoine mémoriel du peuple Haïtien et invite à passer de la fonction éducative de la mémoire comme un état de fait, à l'éducation au devoir de mémoire comme responsabilité envers les générations futures.

Mots clés

Haïti, mémoire, esclavage, éducation.

RIASSUNTO

L'Autrice presenta la schiavitù come chiave ermeneutica per esplorare il patrimonio memoriale del popolo haitiano e invita a passare dalla funzione educativa della memoria come dato di fatto all'educazione al dovere della memoria come responsabilità verso le generazioni future.

Parole chiave

Haïti, memoria, schiavitù, educazione.

serait plus positivement l'affirmation de la liberté farouchement défendue par l'Haïtien sur son sol et ailleurs. Nul n'ignore que c'est d'Haïti que Bolivar et Miranda ont pu trouver les moyens de libérer les colonies de l'Amérique du Sud. Mais pour ce bref essai nous nous limitons à démontrer comment la mémoire de l'esclavage constitue un patrimoine pré-

SUMMARY

The author presents slavery as a hermeneutical key for exploring the memory legacy of the haitian people; her appeal is to move from the educational function of memory as a matter of fact towards education as a responsibility to future generations arising as an obligation from that memory.

Keywords

Haïti, memory, slavery, education.

RESUMEN

El Autor presenta la esclavitud como clave hermenéutica para explorar el patrimonio memorial del pueblo haitiano e invita a pasar de la función educativa de la memoria como dato descontado. a la educación al deber de la memoria, como responsabilidad hacia las generaciones futuras.

Palabras clave

Haïti, memoria, esclavitud, educación.

cieux pour la construction de l'identité du peuple Haïtien et par conséquent sa fonction éducative.

2. La mémoire de l'esclavage comme patrimoine pour l'éducation du peuple haïtien

Selon les historiens de l'esclavage, il n'est pas étonnant d'observer dans le milieu haïtien une certaine amnésie

face à la réalité de l'esclavage. C'est encore une séquelle du système esclavagiste qui, au moment même de la déportation, avait mis en œuvre une stratégie bien pensée pour produire l'amnésie culturelle chez l'esclave. Le sociologue haïtien, Laënnec Hurbon affirme: «L'amnésie en question est créée par le processus qui consiste à couper l'esclave de ses origines, de son lignage et de sa tribu, à lui conférer un autre nom, à l'étamper - comme on le dit d'un cheval ou d'une bête de somme - bref, à le désocialiser. Il faudra donc qu'il soit nu, sans référence à des ascendants ni à des descendants, puisque ses enfants appartiennent au maître».⁹

Cependant, au nom même du caractère intrinsèque de la mémoire pour l'être humain, cette stratégie n'a pas pu l'étouffer, comme dit Ricoeur,¹⁰ la mémoire ne peut pas être inventée ou imposée; elle est d'abord un souvenir qui exprime la trace cognitive d'un passé enraciné dans les esprits et dans les représentations matérielles favorisant la remémoration, donc la considérant comme un patrimoine.¹¹ Voilà pourquoi les esclaves ont pu garder leur mémoire en conservant le sens du sacré qu'ils portaient avec eux d'Afrique et en l'adaptant au sacré du catholicisme manifesté par les colons. Avoir adopté les images et certains rites catholiques en les réinterprétant selon l'univers mental de leur religion d'origine n'est pas une mince affaire pour la mémoire collective et la sauvegarde de l'identité. Il s'agit d'une vraie récupération de

la «mémoire de la traite» directement opposée à la stratégie d'amnésie des maîtres.¹² Dans ce parcours, les religions africaines, particulièrement le vodou a eu sa fonction de rassembleur pour unir les esclaves dans la lutte pour la liberté: l'union fait la force (*yon sèl dwèt pa manje kalalou*).

Aujourd'hui l'intérêt des spécialistes voulant ériger la mémoire de l'esclavage comme patrimoine se justifie parce qu'elle met en relief des aspects des sociétés esclavagistes qui ont une retombée significative à tous les niveaux de l'existence et de l'histoire du peuple haïtien: culturel, social, politique, économique, environnementale. Il s'agit d'un processus de patrimonialisation que Michel Vernières décrit comme «le passage d'un patrimoine en puissance à un patrimoine reconnu en tant que bien collectif».¹³ À mon avis pour réaliser ce passage, une des voies privilégiées est l'éducation. Dans ce cas il faudrait passer de la fonction éducative de la mémoire comme un état de fait, à l'éducation au devoir de mémoire. Qu'est-ce que cela implique?

3. Éduquer au devoir de mémoire en Haïti

Compte tenu des polémiques et des divergences existant autour des mémoires de l'esclavage en Haïti et des enjeux de leur mise en patrimoine, il faudrait avant tout accompagner les jeunes à découvrir la richesse du *patrimoine mémoriel de l'esclavage* en prenant conscience de la pluralité des mémoires à revisiter, retravailler

et intégrer. C'est la condition *sine qua non* pour prendre conscience de ses propres origines, de ses racines et pour se donner les moyens de la réouverture du passé, pour mieux appréhender le présent et se projeter vers l'avenir.¹⁴ Des pas se sont posés si on pense à la *Fondation Devoir de Mémoire Haïti* fondé en 2013 à Port-au-Prince,¹⁵ mais le chemin est encore long. Par exemple, à côté de la *mémoire de fierté* qui stimule à récupérer les valeurs de la liberté, l'unité, l'égalité et la fraternité, il faudrait aussi reconnaître les souffrances de la *mémoire douloureuse* causée par les atrocités de l'esclavage en vue de se libérer du traumatisme du passé colonial. Il est important de connaître les différents aspects de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs conséquences afin de transcender l'émotion, les sentiments de culpabilité, de honte et les réactions de colère et de déni suscités par cette tragédie. À ce propos, le *projet la route de l'esclave de l'UNESCO* sur proposition d'Haïti et des Pays d'Afrique est un instrument ad hoc.¹⁶ «Dans cette situation, seraient bienvenues toutes les réflexions consensuelles sur des actions permettant l'établissement d'un système politique et social reflétant l'idéal de la Révolution haïtienne. Le travail de mémoire évitera toute déchéance sociétale».¹⁷ Dans la même ligne, il faudrait prendre conscience de l'aspect de *victimisation* qui souvent hante la mémoire collective du peuple tendant à rendre toujours les autres responsables de

ses malheurs. En Haïti il y a toujours un bouc émissaire à qui attribuer les maux sur le plan individuel et collectif. Aujourd'hui, il faut admettre que la colonisation et les grandes puissances ne sont pas la seule cause des tragédies sociales que vit le peuple haïtien. Il est temps que nous prenions notre responsabilité et reconnaissons que les divisions, les abus de pouvoir, la corruption institutionnalisée, la violence, l'exclusion de la classe paysanne sont, entre autres, des facteurs qui minent le terroir. Cette *mémoire de victimisation* doit être dépassée et intégrée par la *mémoire de réconciliation* en vue d'amener le peuple à se réconcilier avec soi-même et accepter les autres comme des frères et sœurs en se réappropriant la liberté, l'égalité et la fraternité comme principes fondateurs de la nation haïtienne. La mémoire de *réconciliation* peut aussi garantir la transmission de l'héritage culturel et social issu de la colonisation esclavagiste, par exemple la musique dans toutes ses expressions, la danse, l'art naïf, la gastronomie, la langue créole viscéralement liée au français, le sens de solidarité, les proverbes, les contes, les monuments historiques etc. Ces aspects culturels jouent un rôle important de mémoire, c'est comme du ciment permettant la cohésion sociale du pays. Ils «peuvent servir aussi à l'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté dans la société haïtienne, car ils projettent la lumière sur des faits longtemps occultés et des lieux par excellence où

se densifient les symboles de la représentation communautaire».¹⁸

Pour conclure

Pour réussir dans cette démarche de mise en patrimoine des mémoires de l'esclavage, il faudrait garantir l'enseignement de l'histoire libérée de toute idéologie; lancer une sensibilisation de masse pour créer l'accès à la connaissance pour tous afin de faire la lumière sur les faits historiques. Cela permettrait de redécouvrir et actualiser dans l'aujourd'hui de l'histoire le patrimoine hérité par les grands principes de la révolution haïtienne qui se veut anticolonialiste, antiesclavagiste, antiségrégationniste, anticorruption et contre la domination des élites. En outre, il faudrait une politique qui permettrait de classer et valoriser les éléments mémoriels privilégiant un tourisme de mémoire à la place d'une économie touristique de façon à prendre en compte les pratiques culturelles et sociales, les sites et les monuments historiques en encourageant les communautés locales à s'impliquer directement dans la démarche. Enfin, dans le processus de mise en patrimoine les mémoires de l'esclavage, Augustin invite à voir dans toutes les manifestations de résistance des esclaves une certaine *résilience patrimoniale*. Cette dernière «offre une nouvelle manière d'aborder le corpus mémoriel en lien avec le passé colonial et esclavagiste et ses conséquences aujourd'hui dans la société haïtienne». Ainsi, «cette mise en patrimoine peut aussi contribuer à

«construire durablement ensemble», notion qui doit être le pilier d'une société haïtienne plus que jamais indivise et ouverte à l'Autre».¹⁹

NOTE

¹ Di nazionalità haitiana, è docente di Teologia dell'educazione presso la Pontificia Facoltà di Scienze dell'Educazione «Auxilium» (Roma).

² FOCH Ferdinand, in *Source*: <http://www.citationspolitiques.com/recherche.php3?recherche=foch> (12-03-2021).

³ Cf AUGUSTIN Jean Ronald, *L'esclavage en Haïti. Entrecroisement des mémoires et enjeux de la patrimonialisation*, Québec/Canada, Presses de l'Université Laval 2020.

⁴ ETIENNE Fritzner, *Histoire Haïti 1*, in <https://ufd-cimimages.uflib.ufl.edu/uf/00/09/89/90/00004/haiti-i-histoire.pdf> (01-04-2021). Pour les éléments archéologiques, voir aussi PERROT-MINNOT Sébastien, *Le peuplement initial des Antilles*, in *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe* 170(2015)1-27.

⁵ Cf ETIENNE, *Histoire 1*.

⁶ Cf TROUILLOT Michel-Ralph, *Silencing the past, Power and the production of history*, Boston, Beacon Press 1995, 73.

⁷ Cf AUGUSTIN, *L'esclavage en Haïti 1*.

⁸ Cf ID., *Le patrimoine mémoriel de l'esclavage. Souvenirs, enjeux et mise en valeur en Haïti*, in *Ethnologies* (2018)40/1, 5-11.

⁹ HURBON Laënnec, *Esclavage, mémoire et religion (Vodou e résistance culturelle)*, in *Bulletin-Hors-Série* (2009)25; ID., *Genèse de l'État haïtien (1804-1859) - 1. La Révolution haïtienne: une avancée postcoloniale*, in HECTOR Michel - HURBON Laënnec (dir.), *Genèse de l'état Haïtien (1804-1859)*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme 2009.

¹⁰ Cette perspective est bien décrite par dans son volume bien connu: RICOEUR Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil 2000.

¹¹ Pour un approfondissement de la mémoire de l'esclavage comme patrimoine, on peut se référer aux nombreuses réflexions de Augustin Ronald particulièrement son dernier volume (2020) cité précédemment.

¹² Cf HURBON, *Esclavage, mémoire et religion* 25.

¹³ Cf VERNIÈRES Michel (dir.), *Patrimoine et développement. Études pluridisciplinaires*. Paris, Karthala 2011, 11.

¹⁴ Cf AVEZ Peggy Penet, *Mémoire et liberté. Hériter et habiter le monde*. Table ronde sur Paul Ricoeur 7, in http://www.fondsriceur.fr/uploads/medias/espace_chercheurs/riceur-memoire-et-liberte.pdf (20-04-2021).

¹⁵ Pour se faire une idée du travail de cette Fondation voire son site web, <https://www.devoirdememoire.ht/> (20-04-2021).

¹⁶ Cf UNESCO, *Le projet la route de l'esclave de l'UNESCO*, in *Revue Internationale des Sciences Sociales* 188(2006)2, 205-209. «C'est sur proposition d'Haïti et de pays africains que la Conférence générale de l'UNESCO a approuvé, lors de sa vingt-septième session en 1993, la mise en place du projet La route de l'esclave (Résolution 27 C/3.13). Le projet fut officiellement lancé en 1994 à Ouidah, au Bénin» (*ivi* 205).

¹⁷ AUGUSTIN, *Le patrimoine mémoriel de l'esclavage* 8.

¹⁸ *Ivi* 11.

¹⁹ *Ivi* 24.